



## SEANCE DU 23 FEVRIER 2017

Date d'envoi de la convocation : 17/02/2017

Nombre de membres : 220

Nombre de présents : 200

Nombre de votants : 212

**Secrétaire de séance : GOLSE Anne-Marie.**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 23 février, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 18 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

### Étaient présents :

ADE André, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLION DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléant de BRECZY Rolande, BROQUAIRE Guy, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAUNAY Sylvie, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRÉS Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien, THOMAS-ROUTIER suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Albert, GOSSELIN Bernard, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GOUREMAN Paul (jusqu'à 20h20), GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUERARD Jacqueline, GUÉRIN Alain, GUYON Sophie, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent, HENRY Yves, HOUIVET Benoît, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, LUTZ Philippe suppléant de JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, JOZEAU-MARIGNÉ Muriel, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LESENECHAL Guy, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEFRANC Bertrand (à partir de 18h45), LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Michel, LEQUERTIER Colette, LEQUERTIER Joël, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MIGNAN Martial, MARGUERITTE David (à partir de 18h47), MARIE Jacky, MARTIN Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, NOYE Evelyne, ONFROY Jacques, HOUTTEVILLE Louise-Aline suppléante de BESNARD Jean-Claude, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal, LE DANOIS Francis, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, MARGUERIE Jacques suppléant de TARDIF Thierry, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TUFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VEILLARD Rodolphe, DUPONT Alain suppléant de VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno, VIVIER Nicolas.

**Ont donné procurations :**

CAUVIN Bernard (pouvoir à GODEFROY Annick), CHARDOT Jean-Pierre (pouvoir à HAMELIN Jacques), FALAIZE Marie-Hélène (pouvoir à BALDACCI Nathalie), LAMOTTE Jean-François (pouvoir à GUERIN Alain), LE MONNYER Florence (pouvoir à VIVIER Nicolas), LEQUILBEC Frédéric (pouvoir à GUYON Sophie), LERECULEY Daniel (pouvoir à LOUISET Michel), LINCHENEAU Jean-Marie (pouvoir à BESUELLE Régine), MARGUERITTE David (pouvoir à BOURDON Cyril jusqu'à 18h47), POUTAS Louis (pouvoir à BAUDIN Philippe), ROUSSEAU Roger (pouvoir à FEUARDANT Marc), ROUXEL André (pouvoir à LEPOITTEVIN Gilbert), THIEULENT Lydia (pouvoir à HOULLEGATTE Jean-Michel), GOSSELIN-FLEURY Geneviève (pouvoir à ARRIVE Benoit à partir de 20h57) JOZEAU-MARIGNÉ Muriel (pouvoir à LAGARDE Jean à partir de 21h12).

**Excusés :**

BASTIAN Frédéric, DUPONT Claude, HEBERT Dominique, HUET Fabrice, PINEL Dominique, PIQUOT Jean-Louis, POIDEVIN Hugo, LEFRANC Bertrand (jusqu'à 18h45), GOUREMAN Paul (à partir de 20h20).

**Délibération n° 2017-036**

**Election des délégués au Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin**

**Exposé**

L'article 7 des statuts du Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin dispose que :

« Le comité du syndicat est composé de représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

*Le nombre de délégués du comité du syndicat est calculé en fonction de la population totale de l'ensemble des établissements et des communes membres non rattachées. La population est prise en compte, à la date de l'élection du comité, sur la base du dernier recensement des établissements et collectivités publié au journal officiel de la République française.*

*Sur ce fondement, la représentation de chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre est assurée par l'attribution de deux sièges d'office par EPCI à fiscalité propre puis d'un siège par tranche entamée de 10 000 habitants à compter de 10 000 habitants. »*

La population de la Communauté d'Agglomération du Cotentin est de 182 000 habitants, celle-ci dispose de vingt sièges au sein de l'organe délibérant du SCOT. La Communauté de Communes de la baie du Cotentin disposera pour sa part de quatre sièges. Pour mémoire, la précédente assemblée était composée de 33 délégués pour le territoire de l'agglomération.

Il convient de procéder à la désignation de 20 délégués titulaires et autant de suppléants représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du SCOT. Conformément à la charte fondatrice, les commissions de territoire ont été invitées à soumettre des propositions de candidatures pour siéger au sein de cette instance.

Répartition pour le SCOT	Population	Sièges actuels	Poids actuel	Proposition	Poids futur
Cherbourg-en-Cotentin	80 978	9	27,27%	6	30,00%
C.C. Val de Saire	9 039	2	6,06%	1	5,00%
C.C. Saint Pierre Eglise	8 548	2	6,06%	1	5,00%
C.C. Douve et Divette	7 868	2	6,06%	1	5,00%
C.C. des Pieux	13 672	3	9,09%	2	10,00%
C.C. Côte des Isles	8 303	2	6,06%	1	5,00%
C.C. Cœur du Cotentin	25 525	4	12,12%	3	15,00%
C.C. Vallée de l'Ouve	5 897	2	6,06%	1	5,00%

C.C. Saire	3 280	2	6,06%	1	5,00%
C.C. Hague	11 886	3	9,09%	2	10,00%
C.C. Montebourg	6 901	2	6,06%	1	5,00%
<b>Total</b>	<b>181 897</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>

### Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 novembre 2016 créant la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu les statuts du syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin,

**Considérant** qu'en application de l'article L 2121-21 du CGCT, Monsieur le Président demande au conseil communautaire de décider de ne pas se prononcer à bulletin secret pour la désignation des représentants au syndicat mixte du SCOT,

**Le conseil communautaire** après en avoir délibéré, à la majorité (207 Pour – 6 Abstentions) :

- **Désigne** la liste des vingt délégués titulaires et vingt suppléants qui représenteront la Communauté d'Agglomération du Cotentin au sein du Syndicat Mixte du SCOT :

- **Cœur du Cotentin**

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Hubert LEFEVRE	Marc FEUARDANT
Fabrice RODRIGUEZ	Alain CROIZER
Yvonne MARTIN	Germaine LAHAYE

- **Côte des Isles**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
André ADE	Marie-Joséphine HAIZE

- **Douve et Divette**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Henri DESTRES	Joël JOUAUX

- **La Saire**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Michel LEPOITTEVIN	Evelyne NOYE

- **Les Pieux**

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Hubert COLLAS	Alain GUERIN
Thierry LEMONNIER	Daniel GANCEL

- **Montebourg**

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Christian PRIME	Jean-Pierre MAUQUEST

- **Saint Pierre Eglise**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Patrice GOMERIEL	Nicole BELLLOT DELACOUR

- **Val de Saire**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Joanna ANTOINE	Jacques LECOQ

- **Vallée de l'Ouve**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Noël LEFEVRE	Dominique JEANNE

- **Cherbourg en Cotentin**

Titulaires	Suppléants
FLORENCE LE MONNYER	VALERIE VARENNE
GENEVIEVE GOSSELIN-FLEURY	JEAN LAGARDE
JEAN-MARIE LINCHENEAU	REGINE BESUELLE
RALPH LEJAMTEL	LOUIS POUTAS
ARNAUD CATHERINE	HUBERT VIGNET
JEAN-MICHEL MAGHE	BENOIT ARRIVE

- **La Hague**

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Yveline DRUEZ	Jean-Baptiste SARCHET
Patrick LERENDU	Antoine DIGARD

- **Autorise** le Président ou le/la Vice-président (e) délégué (e) à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Acte rendu exécutoire après réception en sous-préfecture le : 06/03/17

Et publication ou notification du : 03/03/17

SOUS-PREFECTURE  
RECU LE :

- 6 MARS 2017

DE CHERBOURG